

Elections de l'Université de Lille
16 novembre 2017

Programme du collectif SUnîR

Solidaires pour l'Université de la Réussite

Pour une Université
solidaire, ambitieuse, performante et responsable



Structuration, organisation et gouvernance

Une structuration réfléchie pour construire l'Université de Lille avec (i) des périmètres non assujettis au seul critère de volumétrie, (ii) une autonomie suffisante des composantes et des laboratoires dans le cadre de la stratégie globale de l'établissement, (iii) un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec les composantes et les laboratoires.

La démarche

Les choix de structuration et de gouvernance conditionnent le bon fonctionnement de l'Université, de ces institutions et l'adhésion de ses personnels.

Depuis la loi LRU et l'attribution des sièges au conseil d'administration (CA) en fonction du système de « la prime majoritaire », les candidats à la présidence constituent des listes « présidentielles » qui, dans le cas où elles sont majoritaires contrôlent complètement les décisions du CA. Les élus de ces listes n'apportent rien aux débats et ne font que voter pour les propositions de la direction. Les expressions des autres listes n'ont alors aucun poids. Le CA devient alors une chambre d'enregistrement et cette situation nuit au pluralisme et à la démocratie universitaire et par conséquent au développement de l'Université elle-même.

Il faut donc rétablir le rôle des conseils. L'équipe de direction en place doit entendre et respecter l'expression de chacune des listes présentes. Les débats entre les différentes listes doivent être réels. Il s'agit de rétablir la **collégialité** dans les conseils.

Ce mode de scrutin nuit également à la gouvernance et à la gestion de l'Université (l'équipe en place ne doit pas, dès son élection, anticiper les élections suivantes, fléchir l'attribution de postes, des promotions, des moyens humains et financiers... ce qui devient partial et nuit fortement à la gestion de l'Université). **Il faut donc veiller** à la séparation des actions de gestion de l'Université et des actions électorales.

La structuration de l'Université de Lille constitue un élément stratégique qui doit assurer une grande visibilité à nos activités académiques et garantir un fonctionnement efficace à nos structures et services de proximité. Une structuration raisonnée nécessite une analyse approfondie des différents schémas organisationnels possibles et de leurs impacts à court et à long terme sur nos activités. **Cette structuration doit être dissociée de la période électorale** et menée sereinement sur la base d'une véritable concertation avec tous les acteurs.

L'organisation et le pilotage de l'Université doivent être fondés sur le **principe de responsabilité, de subsidiarité et de solidarité**. L'organisation doit être simple, claire et exempte des couches intermédiaires à faible valeur ajoutée. Les structures opérationnelles (Facultés, UFR, écoles, instituts, laboratoires) doivent être en lien direct avec l'équipe de direction de l'Université et associées au développement de la stratégie d'établissement et à sa mise en œuvre.

Une structuration en deux niveaux

Nous devons construire l'Université de Lille et non une confédération de facultés qui n'est pas adaptée aux défis à relever et ne garantira pas la soutenabilité et le pilotage d'un projet de grande Université performante.

Notre projet envisage l'organisation de l'Université en deux niveaux.

Le premier niveau est assuré par l'équipe de direction et les conseils de l'Université. Il a vocation à opérer sur les questions **politiques et stratégiques**, sur la répartition des moyens et la gestion de carrières dans le souci du bon fonctionnement des différentes structures de l'Université. Il doit établir la stratégie de l'établissement en lien avec les composantes et les laboratoires, veiller à sa mise en œuvre par les structures de l'université, **renforcer les partenariats institutionnels** notamment avec les organismes, les collectivités, les entreprises et les partenaires internationaux, assurer une présence active de notre université à l'extérieur et s'engager dans la recherche de **ressources extérieures** permettant d'obtenir des moyens de développement supplémentaires.

Le second niveau comporte des structures (composantes, laboratoires, services) qui ont vocation, dans le cadre de la politique de l'Université et du projet d'établissement, **à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de développement** à la fois en interne et en externe, en coopération avec les partenaires publics et privés. Ces structures seront accompagnées en termes de gestion et d'organisation dans la mise en œuvre de leurs projets.

Les relations entre les deux niveaux doivent être construites dans le cadre des **Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** qui précisent les objectifs, les moyens, les engagements, les indicateurs et les modalités de suivi et de révision annuelle. Il est nécessaire de garantir une réelle capacité d'action aux organes de gouvernance et de pilotage des structures opérationnelles de l'Université.

La mise en œuvre d'une **autonomie de gestion** des structures qui composent l'Université doit permettre à chacune de développer, en pleine responsabilité, et de valoriser son activité dans le cadre du projet de l'établissement.

La structuration de la recherche

La recherche doit être structurée autour des laboratoires couvrant souvent plusieurs composantes en partenariat avec des organismes et autres établissements. L'organisation actuelle de la recherche est le résultat d'un long processus de structuration en concertation avec les organismes et les autres partenaires. Les laboratoires de notre université disposent déjà d'une forte autonomie scientifique et de gestion. Les acquis de la structuration de la recherche et l'autonomie des laboratoires doivent être préservés et consolidés afin d'accompagner au mieux les dynamiques scientifiques engagées et celles qui sont à venir ou à faire émerger.

L'affectation des moyens aux laboratoires et aux plateformes doit s'effectuer dans le cadre d'un **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens**, qui fixe également le calendrier et les modalités d'analyse de leurs bilans.

Nos engagements :

- Prendre le temps d'une concertation pour une structuration porteuse d'une valeur ajoutée, cohérente avec l'UdL et garante de services de proximité et d'un fonctionnement efficace.
- Proposer une organisation de l'Université en deux niveaux permettant une plus grande agilité. Mettre en place un véritable contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) comme élément structurant des relations entre ces deux niveaux. Accorder ou tendre vers une autonomie de gestion aux structures de niveau 2 et les accompagner en termes de gestion et d'organisation. Le Vice-Président recherche et ses délégués se déplaceront dans les

laboratoires et travaillerons avec les directeurs des laboratoires et composantes, à l'établissement d'un contrat approprié aux besoins des laboratoires et des plateformes.

- Conjuguer une cohésion participative au sein de l'équipe de travail avec le respect de la décision démocratique, en nommant les VP recherche délégués (SHS, Droit, Biologie-Santé et Sciences & Technologies) parmi les membres élus des listes participantes à l'élection.
- Créer des instruments structurants, avec le soutien de la Fondation I-SITE Université Lille Nord Europe associant plusieurs laboratoires de l'Université de Lille et les institutions partenaires, en favorisant des financements de projets innovants interdisciplinaires, afin de développer des «Laboratoires(équipes) Interuniversitaires Associé(e)s», comme premier socle de projets d'envergures internationales.
- Consolider les liens entre la Fondation I-SITE Université Lille Nord Europe et l'UDL, par la création d'un bureau de liaison permanent qui définira des projets structurants au bénéfice des laboratoires de l'UDL.
- Conforter les services communs comme pôles ressources au service des composantes, laboratoires... (activités de veille stratégique, simplification des procédures, accompagnement).
- Consolider les composantes (facultés, UFR, Ecoles, Instituts...) comme coproducteurs de la stratégie de l'université dans le cadre de son projet et de sa politique générale (autonomie opérationnelle et de gestion, délégation, régulation).
- Fixer les règles du jeu d'une réelle consultation des structures du niveau 2 pour la définition des orientations budgétaires (dans le cadre d'une vision pluriannuelle) et d'une concertation, pour l'élaboration d'indicateurs pertinents pour le dialogue de gestion (allocation des ressources fondée sur une analyse fine des besoins et adossée à une appréciation de la valeur scientifique, économique, sociale, environnementale et territoriale des unités et des objectifs en terme de projets).
- S'attacher à ce que le niveau 1 rende compte de l'exercice de son mandat de façon régulière.

Gestion des Ressources Humaines

Faire de la GRH un élément majeur de développement de notre université et de valorisation des activités des personnels.

Le potentiel humain : la plus grande richesse de notre Université

La gestion des ressources humaines doit assurer le **bon fonctionnement** de notre université et **l'épanouissement** de ses personnels. Elle doit être basée sur une analyse fine et transparente des besoins en lien avec les projets de développement de nos structures (composantes, laboratoires, services centraux et services communs), avec une **vision pluriannuelle** dans le cadre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM). La gestion des ressources humaines **des laboratoires** doit faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble des tutelles impliquées.

La valorisation des ressources humaines constitue un élément essentiel de réussite de notre Université. La priorité doit être donnée à l'amélioration des conditions de travail et de gestion des carrières. Il s'agit de favoriser l'épanouissement des personnels et l'évolution de leurs parcours professionnels.

La formation des personnels BIATSS doit être renforcée et élargie avec une aide à la réussite aux concours allant au-delà de la seule préparation à l'épreuve orale avec un accompagnement dans l'évolution et particulièrement l'acquisition des compétences permettant de monter en qualification (voir la formation des personnels dans le volet FTLV). Par ailleurs, les procédures de gestion des primes et des carrières doivent gagner en **transparence** et faire l'objet d'une information plus importante. Une concertation doit être menée en matière de politique sociale.

Les activités des enseignants-chercheurs et des enseignants, les responsabilités collectives **doivent être reconnues et valorisées dans chacune des missions** de l'Université (formation, recherche, relations avec la société...). Il faut renforcer les dispositifs de congés pour recherche, reconversion thématique, reprise d'activités de recherche, délégation et décharge pour la gestion de grands projets.

L'**égalité femmes-hommes** est un objectif important. Des actions visant à favoriser la place des femmes dans les filières où elles sont très minoritaires seront soutenues. Une structure dédiée aux questions de harcèlement sexuel sera mise en place.

La gestion et l'affectation des moyens

La maîtrise de la gestion et de l'affectation des moyens pour valoriser les ressources et le potentiel humain de l'Université constitue un objectif central à notre projet. Il s'agit de construire l'Université de demain avec des **services de proximité**, proches des personnels et des étudiants, de reconnaître l'investissement des personnels et d'améliorer **les conditions et l'environnement de travail sur les campus**.

Nous nous engageons à affecter les moyens dans le cadre du projet de l'établissement et d'un «**Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens**» (CPOM). Ce CPOM doit être l'élément structurant des relations entre la direction (niveau 1) et les composantes/laboratoires (niveau 2). Il sera fondé sur un système **transparent** d'attribution de moyens selon des indicateurs partagés, élaborés dans le cadre d'une concertation approfondie entre les structures, les Conseils et la direction. Le dialogue de gestion permettra de faire un bilan annuel du CPOM et de faire les adaptations nécessaires.

Enfin, un VP délégué en charge des **Conditions et Qualité de Vie au Travail (CQVT) des personnels et des étudiants sera nommé et une commission**, où seront représentés les syndicats et les listes présentes dans les conseils. Cette commission travaillera en lien étroit avec le CHSCT et ensuite avec les composantes et les services de proximité. Son rôle sera d'apporter des solutions de façon réactive aux problèmes rencontrés. Un budget dans le cadre de l'autonomie de gestion sera alloué aux composantes pour le CQVT. Cela concerne les EC, les enseignants, les Biatss et les étudiants.

Nos engagements

- Affecter les moyens dans le cadre du projet de l'établissement et du « Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens » (CPOM) qui doit être l'élément structurant des relations entre la direction et les composantes/laboratoires, sur la base de critères partagés, compréhensibles par tous et transparents.
- Etre à l'écoute de l'ensemble des personnels, valoriser leurs expériences et les associer pleinement à l'évolution de l'Université, en prenant en compte le nécessaire développement de services de proximité et le besoin en formation pour l'acquisition de nouvelles compétences.
- Mettre en place un RDV de carrière avec tous le personnel enseignant-chercheur afin d'estimer et mieux accompagner leur carrière et affectation.
- Mettre un terme à la pratique du gel des emplois, privilégier le redéploiement des postes et permettre la promotion des personnels (création de postes, promotions, primes ...), notamment en développant les ressources propres.
- Encourager l'évolution professionnelle et remettre à plat le système des primes afin de mettre en adéquation les missions réalisées et le niveau effectif du poste, notamment pour les catégories C et B.
- Favoriser les projets nouveaux et les reconversions par des congés ou décharges, permettant de garantir à l'enseignant un retour possible à sa situation initiale.
- Mettre à plat le référentiel et prendre en compte l'ensemble des missions (formation, recherche et relations avec la société) dans la gestion des carrières.
- Conforter le SCAS en termes humain et financier et améliorer son organisation dans ses différentes activités.
- Permettre et encourager la création des CAS (Comité d'Action Sociale) au niveau de l'UdL, sous forme d'association à l'image de ce qui existe aujourd'hui à Lille1. Accompagner les activités du CAS et augmenter sa dotation de façon significative. Cette association contribuera pleinement à améliorer les conditions de vie des personnels sur le campus
- Assurer un suivi plus réactif des risques psycho-sociaux détectés par le CHSCT, le médecin de prévention et la psychologue du travail.
- Améliorer le cadre et les conditions matérielles de travail en traitant prioritairement les infrastructures dégradées et énergivores, et en multipliant les équipements (matériels audio visuels dans les salles de cours, accessibilité PMR « Personnes à Mobilité Réduite »...).
- Maintenir et élargir un Service de médiation au bénéfice de tous les personnels de l'UDL en situation de conflits et de blocage professionnelle

Recherche, valorisation de la recherche et formation doctorale

Une recherche de notoriété internationale en partenariat avec les organismes et les secteurs publics et privés, bénéficiant d'un appui institutionnel proactif et de services de support de grande qualité.

Vers une recherche de notoriété internationale

L'UdL se doit d'avoir une **politique scientifique ambitieuse et exigeante**, si l'on veut construire une université « recherche » de notoriété internationale. Une telle ambition passe par la création d'un environnement scientifique attractif et propice au développement de nos recherches aux standards internationaux.

Cet environnement nécessite d'abord un **appui aux équipes et plateformes** en termes de ressources humaines, leur permettant de saisir les opportunités de recrutement de chercheurs et de doctorants de haut niveau et de stabilisation des talents. Cet environnement doit offrir aux chercheurs **d'excellentes conditions de travail**, notamment en termes d'accès aux **équipements scientifiques** de très haut niveau, en termes de services de **support techniques et administratifs** pour les activités de recherche et pour le montage et la gestion des projets de recherche (tels que les projets européens, les ANR, les projets internationaux et les projets en partenariat avec les secteurs publics et privés). Il doit aussi offrir aux chercheurs une flexibilité **pour libérer du temps pour la recherche** à travers les dispositifs de CRCT et d'accueil en délégation.

Une recherche de notoriété internationale doit s'appuyer sur des programmes de master garantissant d'excellents recrutements et son rayonnement, en cohérence avec la stratégie de l'université dans le cadre de ses spécificités scientifiques. Elle doit également s'appuyer sur des écoles doctorales attractives offrant aux doctorants un complément de formation scientifique de haut niveau et une large ouverture au monde socio-économique. Par ailleurs, il est nécessaire de mettre en œuvre une politique doctorale claire et concertée dans un paysage institutionnel complexe, notamment dans la perspective de création de *graduate schools* voire d'EUR.

La recherche doit aussi apporter un soutien fort à l'offre de formation en master, en particulier dans les domaines stratégiques où nos laboratoires ont une visibilité reconnue au niveau international. Un lien privilégié avec nos formations doit se construire **dès la licence**, par la sensibilisation active de nos étudiants au monde et aux métiers de la recherche, et par la mise en œuvre de parcours spécifiques.

Par ailleurs, un effort en vue de la mise en place de chaires internationales doit être conduit.

La structuration des laboratoires et l'affectation des moyens

La recherche dans les 3 universités (Lille1, Lille 2 et Lille 3) est structurée autour de laboratoires couvrant souvent plusieurs composantes, voire plusieurs établissements, en partenariat avec les organismes de recherche. L'organisation actuelle de la recherche est le résultat d'un long processus de structuration réalisé en concertation avec les organismes. Les laboratoires de notre université disposent d'une **forte autonomie scientifique et de gestion**. Les acquis de la structuration de la recherche et l'autonomie des laboratoires doivent être préservés et consolidés au niveau de l'UdL.

L'affectation des moyens à chaque laboratoire et plateforme doit être organisée d'une manière globale et **pluriannuelle** avec une vision sur l'ensemble des moyens humains (postes vacants, ATER, contrats doctoraux, contrats d'enseignement, délégations, décharges pour responsabilités scientifiques) et sur les moyens financiers, dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), qui fixe également le calendrier et les modalités d'analyse du bilan.

L'appui aux projets lors des phases de montage et de gestion.

Une partie importante des ressources des laboratoires passe aujourd'hui par les projets européens, les ANR, et les projets internationaux et partenariaux. Le succès de ce type de projets nécessite un **appui aux chercheurs** à différents moments du processus (recherche de partenaires, montage, gestion et valorisation). Compte tenu des enjeux de ces projets dans le renforcement des moyens et la notoriété des laboratoires, un fort engagement est nécessaire pour le développement de ce type d'activité à travers (i) la reconnaissance des implications des chercheurs dans les différentes phases des projets, (ii) l'appui financier sur un « Fond Projet » qui sera alimenté par les projets réussis, la compensation des décharges et des financements sollicités auprès de nos partenaires, (iii) le renforcement de la cellule « Ingénierie de projets » par suffisamment de moyens pour être en capacité d'accompagner les porteurs de projets.

Le renforcement de partenariats

Le renforcement des partenariats avec les organismes, les collectivités et le monde économique constitue une priorité. Il s'agit de développer une stratégie partagée à moyen et à long terme avec nos partenaires et de renforcer notre présence dans les structures d'animation et de gouvernance des organismes, des pôles de compétitivité, des clusters et des parcs de technologie avec pour objectif le développement de projets collaboratifs et la recherche de moyens d'appui à notre politique scientifique.

Développer l'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité est l'un des champs à renforcer au sein de l'Université de Lille. Élément fédérateur, elle est susceptible de faire émerger des avancées scientifiques significatives.

Le développement de l'attractivité

L'**attractivité** de notre établissement sera développée de manière à attirer des chercheurs de grand talent aussi bien jeunes que confirmés et de garder nos talents en leur offrant un environnement scientifique de grande qualité (appui financier, équipement, doctorants, masters de haut niveau, décharge,...). Notre engagement dans ce domaine est double : mobiliser des moyens en interne et auprès de nos partenaires (collectivités, organismes et entreprises) et saisir avec réactivité les opportunités de recrutement identifiées par les laboratoires.

La valorisation

La **valorisation** de la recherche constitue également une **priorité**. Il s'agit de valoriser les activités des chercheurs à travers le dépôt de brevets, la cession de licences, le développement de partenariats avec le monde économique, la création de start-ups innovantes et la mise en place d'un service « conseil et expertise » pour les secteurs publics et privés.

Nos engagements :

- Saisir les opportunités pour créer un environnement scientifique attractif et propice au développement des recherches aux standards internationaux en interaction avec l'I-SITE ULNE en particulier.
- Mettre en place des services supports, techniques et administratifs avec suffisamment de moyens et de compétences pour les activités de recherche, pour le montage et la gestion des projets afin de valoriser la recherche et les activités des chercheurs à travers le dépôt de brevets, la cession de licences, le développement de partenariats avec le monde socio-économique et la création de start-ups.
- Accorder de la flexibilité aux chercheurs pour disposer de temps pour la recherche à travers les dispositifs de CRCT, délégation et décharge pour le portage de grands projets.

- Favoriser les interactions et collaborations scientifiques génératrices de plus-values et faire émerger de nouveaux projets et des projets pluridisciplinaires (e.g. BQR « Prises de risque »), accompagner les porteurs de projets (ingénierie de projets), valoriser/reconnaître les engagements.

Formation Tout au Long de la Vie (FTLV= FI, FC, FA)

Une offre de formation diversifiée destinée à tous les publics, assurant aux étudiants des bases scientifiques solides et des socles de compétences professionnelles et personnelles, une offre en lien étroit avec la recherche et axée sur la réussite des étudiants et l'accompagnement des mutations économiques des territoires. Il s'agit de former nos jeunes pour une meilleure insertion professionnelle et nos concitoyens pour une montée en qualification

La FTLV : un rôle majeur dans le développement humain et socio-économique

L'offre de formation joue un rôle majeur dans le développement de la société et des territoires. Elle doit s'adresser de manière distincte à tous les publics. La formation doit assurer aux étudiants des bases scientifiques solides, une ouverture à la société et au monde et des socles de compétences valorisables pour l'activité professionnelle et la vie personnelle.

La formation constitue un vecteur majeur de développement des territoires à travers l'accompagnement des mutations économiques et le développement des compétences des entreprises.

Qu'ils portent sur l'insertion professionnelle des diplômés, sur les parcours et conditions de vie des étudiants ou sur l'évaluation des enseignements, les travaux des Observatoires des formations et de l'insertion professionnelle sont très riches. Ils permettent de communiquer en interne et en externe sur nos réussites. Ils constituent également un véritable outil d'aide à la décision et de pilotage pour l'équipe de direction et pour les responsables de formation.

Une offre adaptée à un large public, cohérente et visible

L'offre de FTLV doit être adaptée à un public large et permettre une formation diplômante, courte ou longue, qualifiante. Elle doit combiner les dispositifs de formation initiale classique et également en alternance et en formation continue. Visible et réactive, cette offre confortera la collaboration avec le secteur socio-économique.

L'offre de formation doit être suffisamment lisible et cohérente, à l'interne et à l'externe, tout en gagnant constamment en qualité. La mise en place d'un schéma global de passerelles et d'orientation, l'évolution et l'adaptation de nos méthodes pédagogiques doivent permettre une meilleure orientation et une meilleure réussite de nos étudiants.

Afin d'accompagner la réforme de la formation professionnelle, la mise en place d'une offre de formation organisée en blocs de compétences et capitalisable permettra de répondre à la diversité des demandeurs de formation. La mise en place effective d'un portefeuille valorisant l'expérience et les compétences acquises doit faciliter une traçabilité des parcours:

- Acquisition de compétences favorisant l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi ;
- Montée en qualification ou accompagnement de reconversion pour les salariés ;
- Accompagnement vers l'accès à un dispositif « compétences professionnelles » pour les étudiants en situation de décrochage leur permettant une insertion professionnelle ;
- Acquisition de doubles compétences, dans le cadre du choix offert dans les modules optionnels pour les étudiants en formation initiale ;
- Montée en qualification ou accompagnement d'évolution de carrière pour les personnels de l'Université.

Pour le développement de l'activité formation continue et apprentissage, les structures seront accompagnées par le service « formation continue et apprentissage ».

L'Université de la réussite

La réussite des différents publics constitue un enjeu majeur de notre offre de formation et d'accompagnement des étudiants. Elle permettra d'améliorer la visibilité de l'Université dans la société. Notre Université a consacré ces dernières années d'importants moyens à la réussite en licence. Un bilan des dispositifs mis en place et de leur réussite reste à faire.

Le projet personnel et professionnel (PPP) constitue un élément structurant et un fil conducteur pour une orientation progressive et efficace des étudiants. Sa généralisation permet d'optimiser l'accompagnement de l'étudiant dans le cadre de son orientation et son projet personnel.

Notre offre de formation doit assurer à tous des compétences dans le domaine des langues, de la communication, du numérique, de la culture et des approches méthodologiques (apprendre à apprendre). Elle doit donner aux étudiants des possibilités d'ouverture à l'international, à la recherche, au monde de l'entreprise, au secteur public...

L'innovation pédagogique

Dans un contexte de mutation technologique et sociétale, il est nécessaire d'agir et de s'adapter à travers l'innovation. Il s'agit de donner les moyens aux enseignants-chercheurs et aux enseignants pour développer et mettre en place des innovations dans le contenu et dans les pratiques de l'enseignement, en lien avec les différents dispositifs et structures existant au sein de l'Université (future DIP : Direction de l'Innovation Pédagogique), en s'appuyant sur l'expertise acquise en ingénierie pédagogique et en ingénierie de formation.

Dans un souhait d'efficacité, de cohérence et de coordination, une concertation avec les acteurs des services concernés permettra l'organisation d'un regroupement dans un pôle d'accueil, d'accompagnement, d'innovation pédagogique, d'aide à l'insertion au service de l'étudiant et de la pédagogie. L'investissement de nos collègues dans ce domaine doit être encouragé et reconnu.

La mise en place de salles d'innovation pédagogique dans les composantes doit être encouragée et accompagnée.

La coopération internationale

L'ouverture à l'international doit être renforcée en encourageant la mobilité sortante et entrante, le développement des doubles diplômes et des diplômes à vocation internationale, l'implication des professeurs invités dans les activités pédagogiques (conférences, séminaires, ateliers, tutorat...) et l'amélioration du dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux.

La politique de coopération internationale doit permettre à chaque étudiant, ayant un projet au cours de ses études, d'effectuer au moins un séjour à l'étranger dans le cadre d'un stage, d'un semestre ou d'une année d'enseignement.

L'enseignement des langues vivantes, en particulier de l'anglais, doit être renforcé en terme de moyens humains. Il doit permettre aux étudiants une ouverture à l'international et aux diplômés une meilleure adaptabilité au marché du travail dans le cadre de la mobilité internationale en termes professionnel. Le FLE (Français Langue Étrangère) doit être un facteur de développement de la mobilité entrante.

Nos engagements

- Proposer une offre de formation tout au long de la vie, réactive, souple et adaptée à un public diversifié.
- Mettre en place un service d'appui au développement des formations par apprentissage.

- Proposer une FTLV lisible, cohérente et simplifiée, en forte articulation avec la recherche et qui permet le développement de partenariats avec le monde socio-économique et le développement des ressources propres.
- Proposer une offre masters constituant un soutien à la stratégie de recherche de l'Université dans des domaines d'excellence, une offre qui permettra d'accroître notre visibilité à l'international.
- Dresser le bilan des dispositifs d'aide à la réussite, pour les adapter et/ou les consolider et améliorer leur efficacité et pertinence. Faire du PPP (Projet Professionnel et Personnel) un élément structurant de ces dispositifs et un fil conducteur pour une orientation progressive et efficace des étudiants (un soutien aux étudiants en difficulté, un accompagnement des parcours, une immersion recherche pour les études longues).
- Soutenir l'innovation pédagogique, valoriser les compétences transversales et favoriser les échanges de pratiques méthodologiques et pédagogiques.
- Structurer à partir des services existants un pôle au service de l'étudiant et de la pédagogie, par une démarche de concertation. Il aura pour rôle : l'accueil, l'accompagnement, l'aide à l'orientation, à la réussite et à l'insertion professionnelle, construire une offre de blocs de compétences pour monter en qualification.

Université et Société

Une Université assurant pleinement son rôle dans le rayonnement et le développement social, économique et culturel des territoires à travers des partenariats renforcés avec les entreprises, le secteur public et l'écosystème de l'innovation. Il s'agit de placer l'Université au cœur de son territoire.

L'Université doit avoir un rôle majeur dans le développement économique et social de son territoire

Les enjeux de développement économique et social de notre territoire créent de nouveaux défis, qui nécessitent une forte implication de l'Université, qui doit prendre toute sa place pour faire face à ces enjeux cruciaux. Notre Université doit porter une politique plus ambitieuse pour renforcer ses relations avec les entreprises, les collectivités et les structures impliquées dans le développement économique et social. Si les facultés, les UFR, les laboratoires, les plateformes, les instituts et les écoles travaillent déjà avec de nombreux organismes et entreprises, il faut est pertinent de coordonner ces relations et d'avoir une politique cohérente de partenariat avec le monde extérieur. Notre Université doit être un acteur majeur de l'innovation au service de son territoire.

Une politique ambitieuse pour le développement des territoires

Il faut porter une politique ambitieuse pour le développement des territoires, notamment à travers :

- Une forte implication dans l'innovation

La direction de l'Université doit être présente dans les manifestations et les structures en charge de l'innovation sur notre territoire. Elle doit notamment répondre de façon active aux attentes des collectivités et des entreprises lorsqu'elles mettent en place des actions en lien avec l'innovation, le transfert de technologie et la formation. L'Université doit faire entendre sa voix sur des problématiques de société (environnement, développement économique, TIC...) dans lesquelles ses personnels sont reconnus pour leurs connaissances et expertise. La participation aux pôles de compétitivité par exemple ou encore l'accès des PME aux missions de l'Université (formation continue, alternance, expertise, plateforme technologique) sont à renforcer. La création et organisation d'événements sur des thèmes d'actualité en lien avec le monde socio-économique comme la réforme de la formation professionnelle, ou la mise sur le marché des innovations sont des actions concrètes que nous mettrons en place.

- Une politique de développement des partenariats avec le monde socio-économique

Les relations existantes dans le cadre de la FTLV, de l'apprentissage, et des contrats de recherche doivent permettre à notre Université de nouer des partenariats privilégiés avec les entreprises et les collectivités locales. Certaines entreprises ou collectivités locales sont en relations avec plusieurs de nos laboratoires ou équipes de formation. Nous en retirons réciproquement un certain nombre d'avantages. Il faut développer une approche globale de ces partenariats afin de les consolider en améliorant et globalisant notre offre en termes de formation, de recherche/transfert, d'expertise et de présence à l'international. Le renforcement de ces liens constitue pour l'Université un enjeu majeur pour le développement des ressources propres.

- Une politique en faveur de l'entrepreneuriat

Si les dispositifs en faveur de la création d'entreprises existent depuis plusieurs années, ils ne sont pas suffisamment accompagnés pour se hisser au niveau de ce que l'on peut constater dans d'autres Universités. Une politique en faveur de l'entrepreneuriat doit cibler les étudiants, mais aussi les doctorants et les enseignants-chercheurs de l'Université (et s'adapter à chacune de ces cibles). Il faut en premier lieu enrichir leur parcours lorsqu'ils souhaitent se lancer dans la création d'entreprise. Cela passe par un lien renforcé entre l'Université et les différentes structures d'accompagnement comme les incubateurs, par exemple. Le Hub-house doit amplifier ses actions de détection et d'orientation des étudiants qui souhaitent se lancer dans la création d'entreprises. Enfin, de nombreux étudiants et doctorants passés par notre Université sont des créateurs d'entreprises à succès. Il faut en faire des partenaires privilégiés pour renforcer la notoriété de notre Université, faciliter l'insertion en stage ou en emploi de nos étudiants et enrichir les innovations proposées.

Une forte implication de notre Université dans le développement social et économique, constitue un enjeu majeur. Sa réussite nécessite un engagement conséquent et l'implication des personnels de l'Université, qu'il faut appuyer, encourager et valoriser dans la gestion de leurs carrières.

Nos engagements

- Proposer une offre globale à nos partenaires alliant recherche, transfert, expertise, FTLV et culture et favorisant les partenariats stratégiques.
- Mettre en place une cellule chargée de développer les relations avec le monde économique en lien avec les structures de l'Université (formation, recherche, culture...)
- Conforter les structures d'appui à la création d'entreprises (Cré'innov, HubHouse).
- Mettre en place un système de reconnaissance de l'implication des personnels dans les relations avec la société.

Vie sur les campus

Faire de nos campus des lieux vivants, agréables, durables, attractifs et propices à l'épanouissement des personnels et des étudiants.

La vie sur les campus : élément majeur de développement et d'attractivité

Les campus sont des lieux de vie, d'apprentissage et de travail pour un public caractérisé par une large diversité sociale et culturelle. Le cadre de vie et les activités sur les campus constituent un élément majeur pour le développement de notre Université et de son attractivité.

Il s'agit de faire de nos campus des espaces propices à l'épanouissement de tous les personnels et les usagers et à l'émergence d'une communauté universitaire solidaire (étudiants, personnels techniques et administratifs, enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs), riches en activités culturelles, artistiques, sportives et de mixité, ouverts sur la cité et sur le monde et valorisant le patrimoine et la richesse événementielle.

L'organisation de l'accueil de nouveaux arrivants constitue un élément important pour leur intégration dans notre campus. La mise en place d'un « guichet unique » et la désignation de personnes référentes permettent de leur apporter de l'aide et des informations concernant les campus, les activités associatives, le logement, les aides sociales,...

Développer les activités d'animation sur les campus

L'animation et la vie sur les campus ne peuvent se développer qu'à l'aide des structures associatives et l'adhésion des étudiants et des personnels. Il faut encourager et accompagner les projets portés par les étudiants et les personnels à travers le financement direct et la recherche de partenaires. Il faut également prendre des initiatives avec les acteurs de la vie sur les campus pour l'organisation d'événements d'envergure, ouverts à l'extérieur, en mettant à profit la richesse de nos campus en espaces verts et infrastructures (Learning Center, espace culture, MDE, terrains et équipement sportifs...). Un chargé de mission sera désigné pour stimuler et coordonner ces activités.

La vie étudiante constitue une grande priorité. Notre Université est déjà engagée dans ce domaine (activités étudiantes et associatives, actions sociales, accueil,...). Notre équipe s'engage à poursuivre ces actions et à les amplifier à travers la recherche de financements et de partenaires.

La reconnaissance des activités de rayonnement portées par les personnels et les étudiants, est un élément clé pour pérenniser les actions existantes et en développer d'autres. La recherche de sponsors pourrait entrer dans le cadre de projets d'étudiants de certaines formations ; leur collaboration sera sollicitée.

Faire de nos campus un modèle exemplaire en développement durable

L'Université constitue une ville de près de 75 000 usagers. Il faut poursuivre et amplifier le processus déjà engagé pour les transformer en des campus exemplaires en termes de développement durable (protection de la biodiversité, mise en place de jardins partagés, réduction des pertes d'eau et d'énergie, développement des énergies renouvelables, recyclage de déchets, développement de la mobilité douce, implication des usagers...) en mettant en œuvre la technologie de pointe et en impliquant les laboratoires, les étudiants et nos partenaires. Il s'agit de faire de l'université de Lille un modèle de ville à économie durable.

Nos campus peuvent servir aux laboratoires et aux équipes pédagogiques comme terrain d'expérimentation et de démonstration à grande échelle, notamment dans le cadre de projets européens, de projets ANR et de projets portés par nos partenaires. Notre Université dispose d'une très grande opportunité pour faire de l'Université une référence dans le domaine du

développement durable. Cette démarche permettra de mobiliser des financements importants de la part de l'Etat, des collectivités, de l'Europe et des entreprises.

Nos engagements

- Faire de nos campus des espaces propices à l'épanouissement de tous les personnels et les usagers à travers les activités culturelles, artistiques, sportives et de mixité, ouverts sur la cité et sur le monde.
- Organiser des évènements d'envergure ouverts à l'extérieur et valoriser notre patrimoine et sa richesse événementielle (Learning Center, espace culture, MDE, terrains et équipement sportifs...)
- Se réappropriier les espaces verts, jusque-là sous-exploités, et les aménager pour en faire des espaces de rencontre, de partage et de détente pour les personnels et les étudiants.
- Encourager et accompagner les projets portés par les étudiants, les personnels et les structures associatives.
- Faire de nos campus des terrains d'expérimentation à grande échelle (campus durables, mobilité, réseaux urbains, bâtiments, systèmes intelligents...) pour des projets de recherche et de formation.

Politique culturelle

Faire de la culture un élément majeur de développement de nos missions, de la vie sur les campus, de rayonnement de notre Université et de renforcement de nos liens avec la société.

Une politique culturelle de grande qualité

La culture à l'Université de Lille doit être l'expression de **valeurs** de partage, d'engagement, de mixité, de curiosité à l'autre. Elle doit ainsi favoriser des **expérimentations** et l'expression de la **créativité** de chacun, étudiants comme personnels. L'Université doit aussi exercer sa **responsabilité sociétale** vis-à-vis des différents publics qu'elle accueille, en lien avec ses **missions** de création et de diffusion de connaissances et de culture(s). Par essence, l'Université est lieu de culture. Elle doit affirmer son **identité** et sa **contribution** aux enjeux de démocratisation de la culture, notamment en favorisant les rencontres, les débats, des expositions thématiques et de grands cycles de conférences sur des questions sociétales. En externe, notre Université s'est déjà imposée comme un acteur visible de la culture à travers ses activités éditoriales, la qualité des conférences organisées et son rôle dans la diffusion de la culture scientifique et la valorisation du patrimoine. La culture doit constituer un élément fort de l'attractivité de l'Université et de ses campus. La culture doit permettre de favoriser la venue de la société civile dans les domaines universitaires, ce qui dynamisera une nouvelle vision de l'université par la société civile.

Une politique culturelle intégrée dans nos différentes missions

La politique de notre équipe s'inscrit dans cette dynamique avec l'ambition de mieux intégrer la culture dans nos différentes missions et activités.

Dans la mission de Formation Tout au Long de la Vie, nous souhaitons faire de la culture un élément de développement de l'esprit critique, de la curiosité, de la créativité et de l'ouverture à la société et au monde.

Dans la mission recherche, la culture doit jouer un rôle majeur dans l'ouverture à la société, le renforcement de la pluridisciplinarité, l'innovation sociétale et la diffusion de la culture scientifique.

La culture doit occuper une place importante dans le renforcement de nos relations avec la société. Elle permet à notre Université d'affirmer sa position dans le débat sur les questions sociétales. Elle constitue également un excellent moyen pour diffuser et vulgariser les résultats de nos équipes de recherche ainsi que les réalisations de nos étudiants et personnels.

A l'international, la culture doit jouer un rôle important dans le rayonnement de notre Université, dans la diffusion de la culture française, l'intégration des étudiants internationaux et l'ouverture du campus à l'international.

Nos engagements

- Nous portons une grande ambition pour la culture. Cette ambition ne peut réussir qu'avec l'adhésion des personnels, des étudiants et des différentes structures de l'Université.
- Notre premier engagement porte sur l'intégration de la culture comme élément **structurant** et valorisant de nos activités. Ce travail sera réalisé avec les différentes structures de l'Université (composantes, laboratoires, services). Il peut s'appuyer sur la mise en place d'un réseau de référents « culture ».
- Notre engagement porte aussi sur le renforcement des liens avec les associations des personnels et des étudiants, notamment à travers des projets d'animation culturelle.
- Nous nous engageons également à intégrer la culture comme élément valorisant dans la construction de nos partenariats aux niveaux local, national, européen et international.
- Enfin, nous nous engageons à mener une politique active de recherche de financement auprès de nos partenaires pour porter une politique de grande ambition dans le domaine de la culture.

Politique à l'international

Faire de l'international un vecteur majeur de développement de notre Université, de son rayonnement et de son attractivité.

L'international : un enjeu majeur de développement et de rayonnement de notre Université

Une grande Université ne peut pas exister sans visibilité à l'international. L'ouverture à l'international constitue un élément majeur de développement de notre Université, de son rayonnement et de son attractivité. Il s'agit de renforcer et de développer des coopérations avec des partenaires internationaux, notamment dans des zones géographiques présentant un intérêt stratégique et des opportunités liées à nos missions de formation, de recherche et de développement économique et social. Il est primordial de doter l'Université d'un service d'accompagnement au montage de projets (en particulier dans l'espace européen) doté de moyens à la hauteur des défis à relever.

Des opportunités pour la recherche

La coopération en recherche dispose de plusieurs opportunités, telles que la présence de programmes de thèses en cotutelle ou co-encadrement, les possibilités de création de masters européens ou internationaux, l'accès à des ressources scientifiques, la création de laboratoires ou d'équipes internationales et l'intérêt des organismes, de l'Etat, des collectivités, de l'Europe, des organismes internationaux et du monde économique.

Le développement de la recherche à l'international passe par l'accompagnement des laboratoires dans leurs stratégies et actions à l'international (laboratoires et équipes communs, accueil de chercheurs, organisation de manifestations scientifiques...), l'encouragement de la mobilité entrante et sortante, et l'appui à la mise en place des masters européens et internationaux et aux programmes de thèses, développement de laboratoires internationaux associés (LIA). En outre, le développement de réseaux avec des Universités européennes de premier plan doit être engagé afin de faciliter la mise en relation pour le montage de projets H2020.

Des opportunités pour la formation

La formation peut aussi bénéficier de nombreuses possibilités, notamment des financements de la mobilité entrante et sortante (Erasmus, Erasmus Mundus, collectivités...), de la présence de viviers d'étudiants, des demandes institutionnelles de diplômes conjoints ou délocalisés et de l'accompagnement des états, des collectivités et des organisations internationales dans des programmes de formation à grande échelle en soutien aux mutations économiques.

La montée en puissance de la dimension internationale de notre offre de formation passe par l'amélioration de la visibilité à l'international de nos formations, l'amélioration des conditions d'accueil et d'orientation des étudiants internationaux, le renforcement de la mobilité entrante et sortante, l'ouverture à l'international de nos formations (parcours internationaux, enseignement des langues étrangères, ouverture multiculturelle, diplômes ou (et) cours en anglais..) et l'appui à la création de masters de type *Erasmus Mundus*, de doubles diplômes et de diplômes délocalisés

Nos engagements

- Une forte implication de l'équipe de direction et des structures de l'Université avec une attention particulière au développement de partenariats stratégiques.
- Le renforcement des capacités de développement et de suivi de projets à l'international, tant dans la dimension recherche que dans la dimension formation. La structuration d'un service d'accompagnement au montage de projets doté de moyens suffisants pour accompagner les porteurs de projets de manière efficace et assurer des liens étroits avec les laboratoires et les composantes.
- Le développement de mise en réseau avec de grandes Universités européennes.
- La recherche de moyens auprès de nos partenaires (collectivités, Europe, institutions internationales, secteurs public et privé).